



SRADDET et villes moyennes : comment révéler les atouts des « pôles d'envergure régionale » ?

Rencontres Régionales de l'Aménagement Durable
17 mai 2018

Sébastien ALAVOINE, Directeur de la Prospective et des Stratégies Régionales, Région Hauts-de-France

Les villes moyennes en Hauts-de-France, une catégorie peu homogène, mais des moteurs économiques importants pour le territoire régional

30 villes moyennes en Hauts-de-France (communes de plus de 20 000 habitants hors pôle urbain de Lille et les communes centres de grands pôles urbains au sens du zonage en aire urbaine)

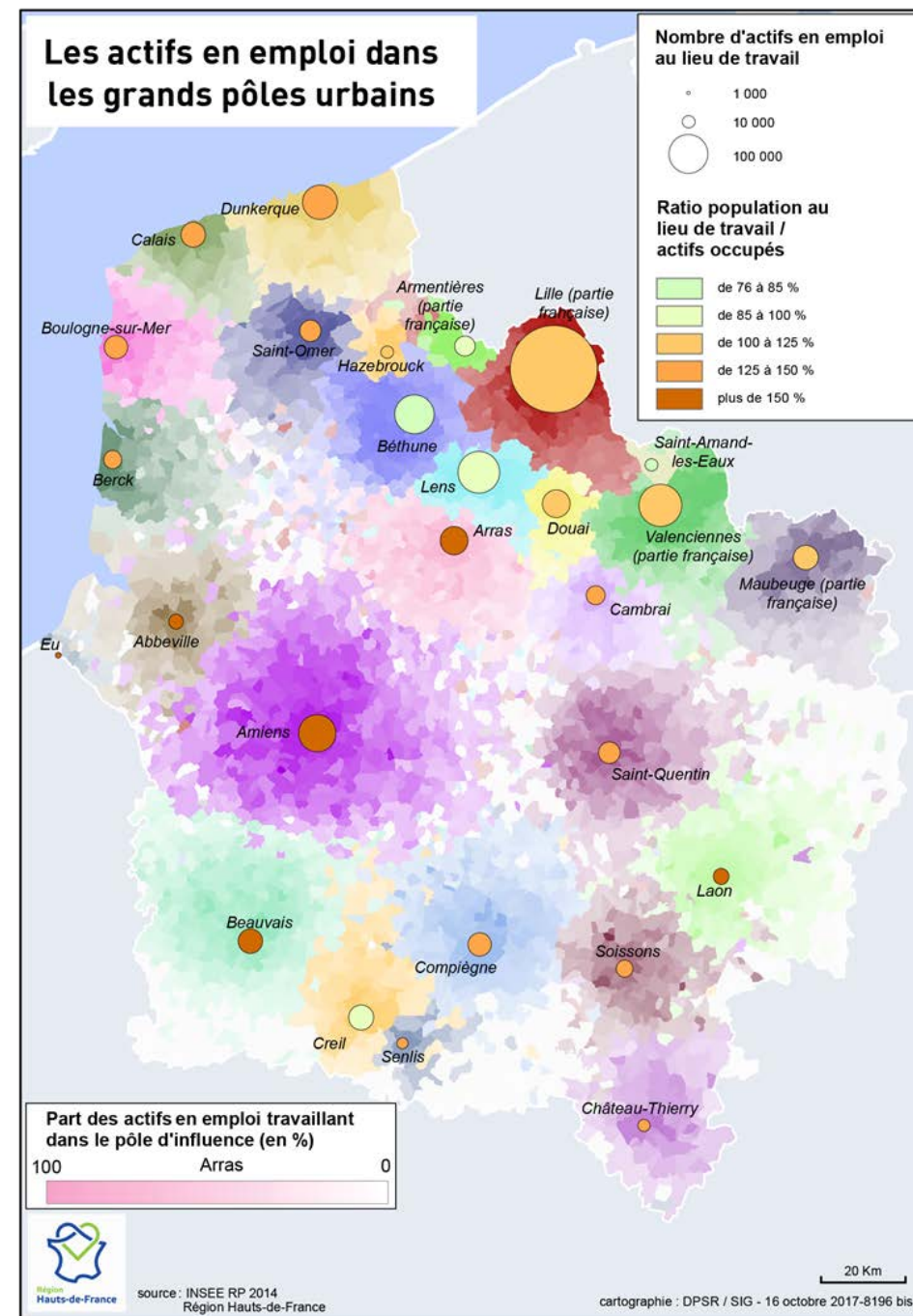
Près d'1 million d'habitants soit 16% de la population régionale (hors Amiens Métropole)

Peu de caractéristiques véritablement communes mais une population plus jeune qu'en moyenne.

Des villes moyennes qui représentent des moteurs économiques très importants pour la région Hauts-de-France : les Communautés d'agglomération et urbaines représentent **46% de la richesse régionale** (Amiens Métropole compris).

Des aires d'influence importantes qui ne sont pas uniquement liées à la taille du pôle d'emploi.

89% de la population des Hauts-de-France vit sous influence urbaine (+ de 10 points au dessus de la France Métropolitaine hors Ile-de-France)

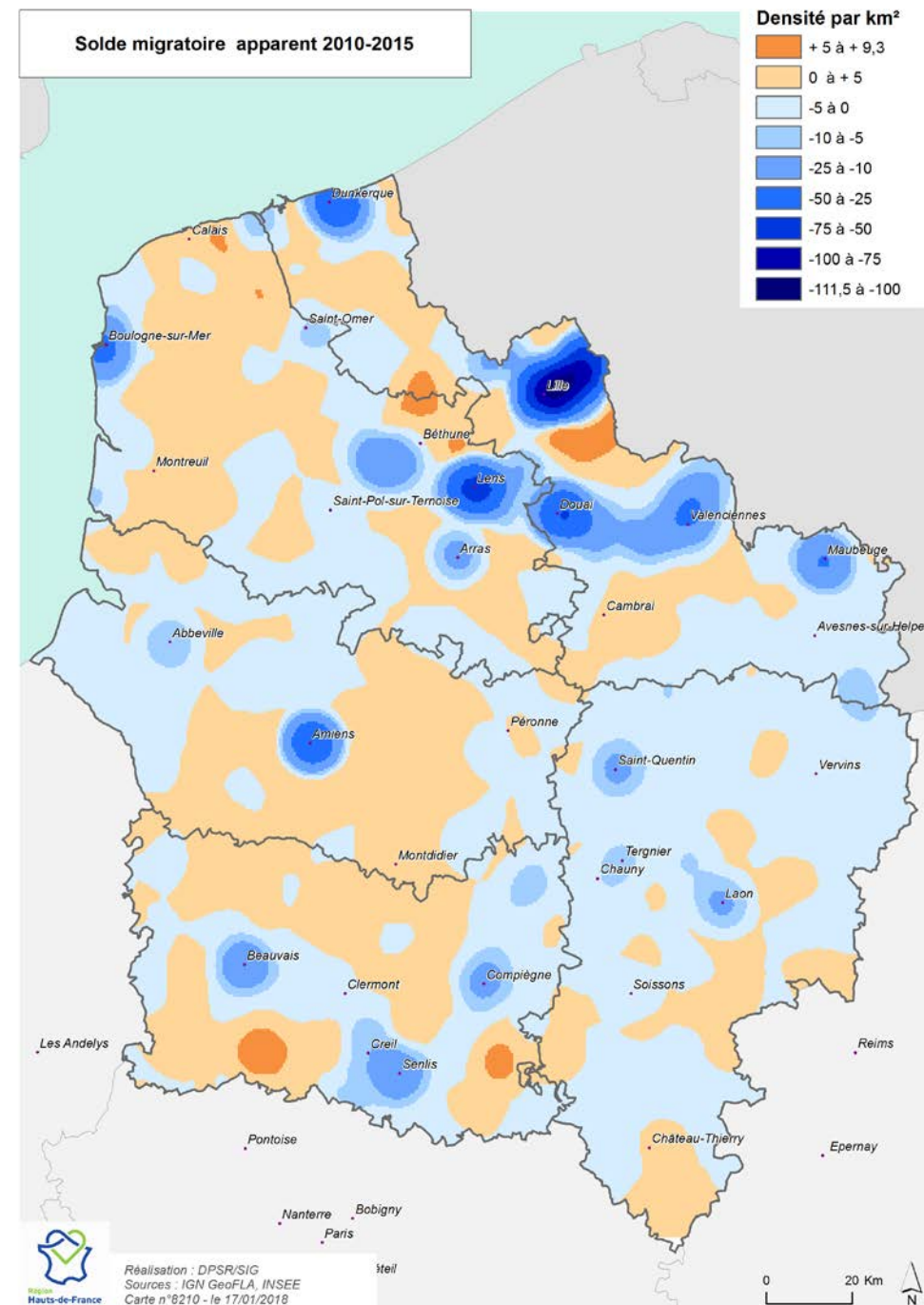


Une perte d'attractivité résidentielle

Leur solde migratoire est globalement négatif traduisant une perte d'attractivité résidentielle (les villes centre perdent 38 000 habitants entre 2009 et 2014).

Deux cas de figures :

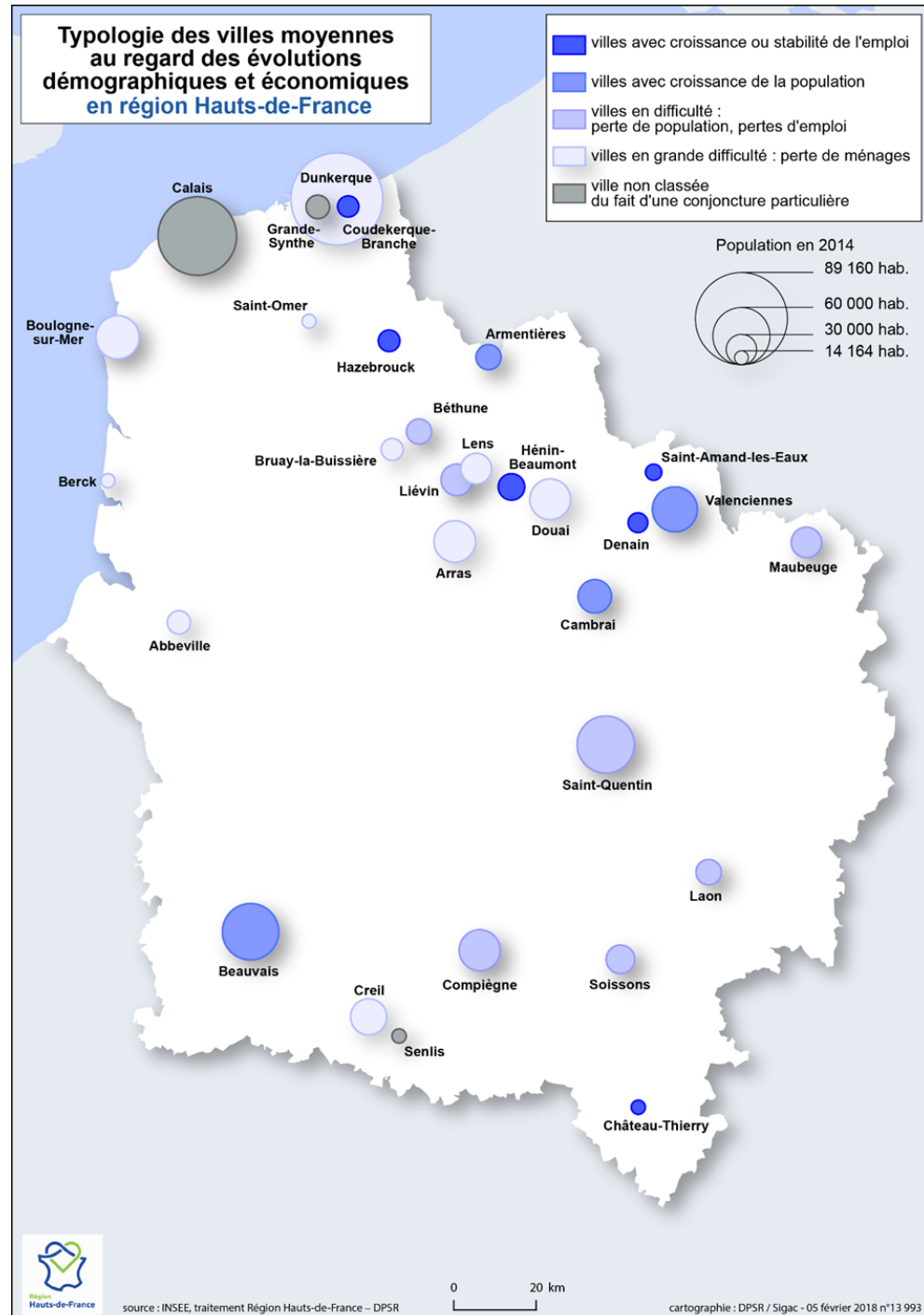
- Les villes centre dont la perte d'attractivité résidentielle peut être nuancée car les départs sont en partie liés à un desserrement résidentiel au niveau des communes périphériques..
- Les villes centre pour lesquelles les agglomérations perdent également des habitants au profit d'installations dans certaines campagnes (dans l'Oise notamment) ou hors de la région.



Les villes moyennes globalement fragilisées par un cumul de plusieurs phénomènes

Pour certaines d'entre elles, la perte d'attractivité résidentielle se cumule avec des difficultés en matière d'emploi et un contexte social difficile.

Par ailleurs, les centres villes connaissent globalement des difficultés en matière d'attractivité commerciale : la plupart des villes moyennes connaissent une vacance commerciale supérieure à 10% et les centres villes peinent à se distinguer de l'offre franchisée des centres commerciaux de périphérie, ceci dans un contexte de développement important de l'e-commerce.



Une fragilisation qui ne doit pas occulter les dynamiques en cours et les potentiels

Ces villes ont un **potentiel important** dans plusieurs domaines : fonctions supérieures (santé, culture, sport, enseignement supérieur, etc), excellences portées par des dynamiques d'innovation (savoir-faire industriels et technologiques, recherche...) et sont à la croisée de nombreux flux, souvent insuffisamment valorisés et canalisés.

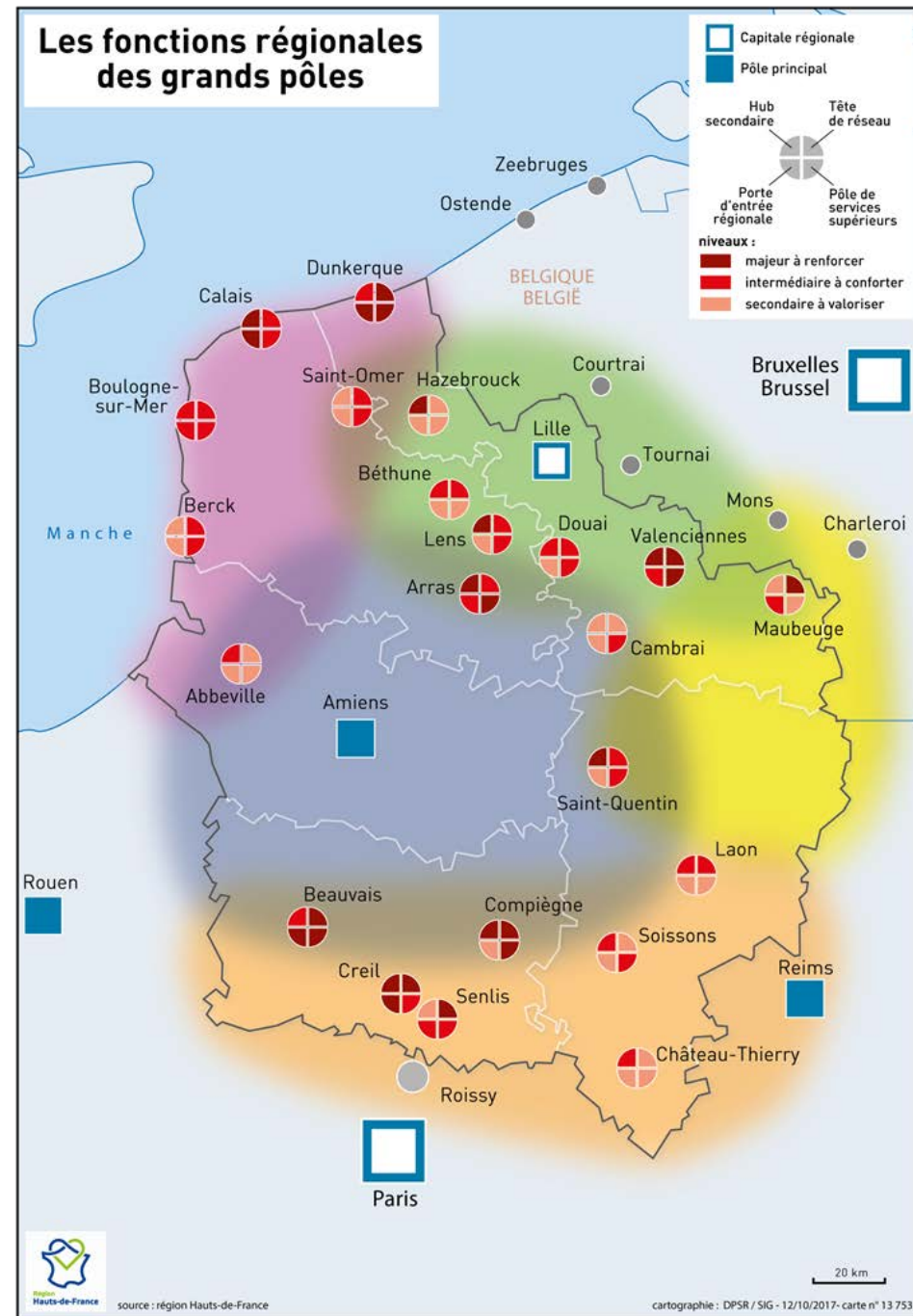
Le SRADDET accorde une place majeure aux villes moyennes en identifiant au sein de l'armature territoriale **des pôles d'envergure régionaux**.

Quatre fonctions ont été identifiées pour les pôles d'envergure régionale, permettant à la fois de caractériser un rôle régional et de favoriser les interactions et les mises en réseaux :

- une fonction d'irrigation (« hub secondaire »),
- une fonction de relais métropolitain (« tête de réseau »),
- une fonction de rayonnement territorial (« pôle de service supérieur »)
- une fonction de captation et de valorisation des flux (« porte d'entrée régionale »).

Chaque pôle d'envergure régionale est amené à exercer plusieurs fonctions régionale de manière différenciée. Il s'agit de mieux les relier entre elles ainsi qu'à Lille, Amiens et Paris/Roissy, de favoriser leurs coopérations, de faire en sorte que l'offre de services supérieurs soit accessible où que l'on habite en Hauts-de-France et que l'ouverture soit « organisée » de manière durable, valorisant les flux qui entrent dans la région.

Ces 4 fonctions permettent d'accroître les interactions et les mises en réseaux. Elles contribueront in fine à dessiner un nouvel équilibre régional.



Le SRADDET, un outil prescriptif qui doit avant tout être mobilisateur et apporter des valeurs ajoutées

Dans ce contexte de fragilisation des villes moyennes, l'intérêt du SRADDET est triple :

- A l'heure où les systèmes territoriaux se diluent (hausse des mobilités, pertes de centralités), **il peut contribuer à réinscrire les villes moyennes dans plusieurs formes de flux** via les réseaux. Des réseaux physiques (« Hub secondaires », « portes d'entrée ») et des réseaux immatériels (« têtes de réseaux »).
- Il peut également définir une stratégie foncière qui favorise le renouvellement urbain, une production de logements en cohérence avec l'armature territoriale et le rééquilibrage de l'offre commerciale au bénéfice de centres villes.
- Il peut contribuer à **inscrire les villes moyennes dans des dynamiques de grande échelle**. Par exemple, l'enjeu pour Creil se situe notamment dans sa capacité à devenir une ville qui compte dans le desserrement francilien (Picardie Roissy, proximité du Grand Paris Express...).



Il peut ainsi être complémentaire des stratégies locales :

- *En matière d'offre commerciale (la qualité de l'offre est majeure pour l'attractivité)*
- *En matière de tourisme et de mise en valeur du patrimoine*
- *En matière d'offre de logements (là encore, la qualité de l'offre est essentielle)*
- *En matière de fonctions supérieures (établissements d'enseignement supérieur, fonctions culturelles, sportives...)*
- *etc*